

GUIDE

DE MISE EN CANDIDATURE

Prix EXCELLENCE **Défi MUNICIPAL**

PRÉSENTATION

Dans le but de stimuler l'excellence dans la réalisation des projets reliés aux technologies de l'information dans le domaine municipal au Québec et le RIMQ souhaite souligner le professionnalisme de ses membres en remettant le prix Excellence – Défi municipal.

Ce guide de mise en candidature présente les critères d'évaluation, les règlements et les conditions d'admission. Inscrivez-vous! Vos projets nous intéressent!

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour le prix Excellence – **volet Défi municipal**, un prix sera remis dans chacune des catégories suivantes :

- **Ville de 24 999 habitants et moins**
- **Ville de 25 000 habitants et plus**

Une municipalité doit donc présenter des candidatures dans la classe à laquelle elle appartient.

LES PROJETS SERONT ÉVALUÉS EN FONCTION DES QUATRE CRITÈRES SUIVANTS:

- Le caractère innovateur et original du projet.
- Le rapport coût /bénéfice et les impacts positifs du projet (allègement des processus internes, meilleur service aux citoyens, etc.).
- Le potentiel de réutilisation, en tout ou en partie, dans d'autres organisations.
- L'impact positif du projet sur la gestion municipale.

LES RÈGLES ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Le concours est ouvert aux membres actifs et en règle seulement.
- Les projets présentés pour le prix Excellence – volet Défi municipal doivent avoir été réalisés durant les deux dernières années et avant la date de fermeture du concours.
- Les projets (formulaire et documents) doivent être reçus avant ou à la date limite.
- Ne sont pas éligibles à une mise en candidature les membres du comité de sélection.
- Si vous envoyez plus de cinq dossiers de candidature, seuls les cinq premiers seront analysés par les membres du jury.
- Si le jury est d'avis que le nombre de projets inscrits est insuffisant ou que la qualité des projets soumis est insatisfaisante pour effectuer un choix significatif, celui-ci se réserve le droit d'annuler le prix Excellence – volet Défi municipal pour l'année en cours.

MARCHE À SUIVRE

Soumettez votre projet pour le volet Défi municipal **avant 16 juin 2017, 17 h** en remplissant le formulaire d'inscription puis en le transmettant soit par [courriel](#) ou par la poste au:

**575, rue Jacques-Parizeau
Bureau R-02
Québec (Québec)
G1R 2G4**



FORMULAIRE pour le PRIX EXCELLENCE – DÉFI MUNICIPAL 2017

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ

NOM DE LA MUNICIPALITÉ:	
POPULATION:	
RESPONSABLE DU DOSSIER:	
FONCTION:	
ADRESSE DE LA MUNICIPALITÉ:	
CODE POSTAL:	
TÉLÉPHONE (BUREAU):	
TÉLÉPHONE (CELLULAIRE):	
COURRIEL:	



FORMULAIRE pour le PRIX EXCELLENCE – DÉFI MUNICIPAL 2017

PRÉSENTATION DE LA RÉALISATION

DÉCRIVEZ LE PROJET ET SES RETOMBÉES POSITIVES POUR LA MUNICIPALITÉ.

Indiquez en quoi la réalisation peut être considérée comme originale ou innovatrice et précisez comment elle peut inspirer les acteurs d'autres municipalités. Le dossier peut être accompagné par des documents jugés pertinents tels que photos, couverture médiatique, etc.

TITRE DU PROJET:

